

Mobilisation nationale : Prolongation de la fermeture des bâtiments jusqu'au lundi 12 octobre

Dans le prolongement de notre communiqué d'hier, et après la fermeture partielle du campus de Dijon, de nouveaux blocages ont eu lieu ce matin.

Dans ces circonstances, l'UBE a décidé de reconduire l'arrêté de fermeture pris hier et qui devait s'achever jeudi 8 octobre. La mesure est prolongée jusqu'au lundi 12 octobre à 8h, et son périmètre est actualisé.

La gouvernance mesure les conséquences de cette décision pour les étudiants et les personnels. Elle répond à la seule exigence de protéger les personnes, les biens et les locaux de la communauté universitaire. Le débat, y compris vif, fait partie de la vie de l'université, et la liberté de manifester y est pleinement respectée. Mais la défense d'une cause, aussi légitime soit-elle, ne peut justifier qu'il soit porté atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement du service public de l'enseignement supérieur.

Un point de situation sera effectué chaque jour. L'objectif est de rouvrir l'ensemble des bâtiments dès que les conditions le permettront.

Les cours pouvant être dispensés à distance continuent d'être organisés sous la responsabilité des équipes pédagogiques concernées, en lien avec les étudiants. Les personnels sont, selon les situations, invités à télétravailler, à poursuivre leur activité in situ lorsqu'elle est indispensable, ou autorisés à s'absenter.

Les campus territoriaux (Auxerre, Le Creusot, Chalon, Nevers et Mâcon) conservent un fonctionnement normal.

L'université et sa gouvernance remercient l'ensemble des personnels et des étudiants pour leur sens des responsabilités et leur compréhension.

CONTACT PRESSE :

Audrey RAHALI

Université Bourgogne Europe audrey.rahali@ube.fr – T. 06 77 43 47 24